

FINANCIERE BSGM
Société par actions simplifiée
au capital de 5 230 euros
Siège social : 11, Chemin des Brions, 33450 SAINT LOUBES
483 975 538 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 juin 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 459 585,35 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	459 585,35 euros
A titre de dividendes au profit d'associés titulaires, D'actions de préférence dites actions « P » Soit 1 600,00 euros par action « P »	16 000,00 euros
A titre de dividendes au profit d'associés titulaires, D'actions de préférence majoré dites actions « D » Soit 3 100,00 euros par action « D »	31 000,00 euros
A titre de dividendes au profit d'associés titulaires D'actions ordinaires dites actions « O » Soit 105,37 euros par action « O »	53 000,00 euros
Soit un dividende global de	----- 100 000,00 euros -----
Le solde	359 585,35 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 398 843,22 euros.	

Il est précisé que :

- le dividende versé au profit des associés titulaires d'actions de préférence dites « **P** », d'un montant total de 16 000,00 Euros est éligible en totalité à l'abattement de 40 % pour un montant de 16 000,00 Euros,
- le dividende versé au profit des associés titulaires d'actions de préférence dites « **D** », d'un montant total de 31 000,00 Euros est éligible en totalité à l'abattement de 40 % pour un montant de 31 000,00 Euros.
- le dividende versé au profit des associés titulaires d'actions ordinaires dites « **O** », d'un montant total de 53 000,00 Euros est éligible à l'abattement de 40 % pour un montant de 12 749,50 Euros et n'est pas éligible à l'abattement de 40 % pour un montant de 40 250,50 Euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%.

Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune).

La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

Frédéric BERTIN

Le Président
Frédéric BERTIN

Signé par Frédéric BERTIN
Le 30/06/2025

ID: tx_AoPd76LBY58w

Signed with
Universign



10 rue Furtado
33800 BORDEAUX
Tél. 05 56 33 39 30
bordeaux@erecapluriel.fr

**GROUPE ESTUAIRE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

11 Chemin des Brions

33450 SAINT LOUBES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

A l'assemblée générale,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE ESTUAIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » présente dans l'annexe comptable page 11 détaille les modalités d'évaluation des titres inscrits à l'actif, qui sont détaillés dans le tableau des filiales et participation présent dans cette même annexe page 15.

Nous avons été conduits à examiner ces modalités d'évaluation et leur application sur les comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des

procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BORDEAUX, le 26 juin 2025

ERECAPLURIEL AUDIT
Commissaire aux comptes

Romain TOUZET

Associé



BILAN - ACTIF

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			% de l'actif	Valeurs au 31/12/23	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				2		2
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	138 260	74 364	63 896		60 381	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	14 258	4 398	9 860		23	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				81		90
Participations	2 742 300		2 742 300		2 742 300	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 894 818	78 762	2 816 056	83	2 802 704	92
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	45		45			
Créances				15		8
Clients (3)	111 100		111 100		92 119	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)	10 297		10 297		70 773	
Autres créances (3)	92 519		92 519		59 695	
Fournisseurs débiteurs	2 153		2 153		2 061	
Groupe et associés (3)	303 272		303 272		16 753	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	51 028		51 028	2	4 825	
Charges constatées d'avance (3)					2 594	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	570 414		570 414	17	248 820	8
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 465 232	78 762	3 386 470	100	3 051 523	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF**SAS FINANCIERE BSGM****Du 01/01/2024 au 31/12/2024**

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	% du passif	Valeurs au 31/12/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 230)	5 230		5 150	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	201 850	6	201 930	7
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		60		65
Réserve légale	750		750	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 039 258		1 993 828	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	459 585	14	465 430	15
SITUATION NETTE	2 706 673	80	2 667 088	87
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 706 673	80	2 667 088	87
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	716			
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	511 063	15	223 978	7
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	8 245		19 225	1
Fournisseurs, factures non parvenues	6 254		6 238	
Dettes fiscales et sociales	152 996	5	134 994	4
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	524			
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	679 797	20	384 436	13
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	3 386 470	100	3 051 523	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

679 797

384 436

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	572 121	100	614 479	100	-42 357	-7
Montant net du chiffre d'affaires	572 121	100	614 479	100	-42 357	-7
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 436	1	6 436	1		
Autres produits	27 726	5	26 484	4	1 241	5
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	606 283	106	647 399	105	-41 116	-6
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	148 839	26	166 070	27	-17 231	-10
Impôts, taxes et versements assimilés	16 603	3	12 956	2	3 647	28
Salaires et traitements	252 027	44	234 334	38	17 693	8
Charges sociales	109 812	19	100 730	16	9 082	9
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	20 316	4	11 221	2	9 095	81
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	624		17		607	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	548 221	96	525 329	85	22 892	4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	58 062	10	122 070	20	-64 008	-52
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	417 000	73	380 000	62	37 000	10
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 113	1	327		3 786	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	421 113	74	380 327	62	40 786	11
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	9 516	2	3 030		6 486	214
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	9 516	2	3 030		6 486	214
RÉSULTAT FINANCIER	411 598	72	377 297	61	34 301	9
RÉSULTAT COURANT avant impôts	469 659	82	499 367	81	-29 708	-6
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	30		518		-488	-94
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	30		518		-488	-94
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-30		-518		488	94
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	10 044	2	33 419	5	-23 375	-70
TOTAL DES PRODUITS	1 027 396	180	1 027 726	167	-330	
TOTAL DES CHARGES	567 811	99	562 296	92	5 515	1
Bénéfice ou Perte	459 585	80	465 430	76	-5 845	-1

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 3 386 469,92 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 459 585,35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/05/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

En date du 30/06/2024, le capital a été augmenté de 8 actions de 10 euros, acquises par le cadre dirigeant C. Canonne conformément au plan d'attribution gratuite d'actions signé le 30/06/2023. Le capital social passe ainsi de 5 150 euros à 5 230 euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INTÉGRATION FISCALE : SOCIÉTÉ MÈRE

La société Financière BSGM est la holding tête de groupe qui est seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Le périmètre d'intégration du Groupe Financière BSGM comprend :

- la SAS SOGEDDA, société détenue à 100 % par la SAS FINANCIERE BSGM.

Compte tenue de cette situation, il est tenu compte des dispositions de l'article 223A du Code Général des Impôts relatives à l'intégration Fiscale.

Le résultat fiscal du Groupe FINANCIERE BGM s'élève à 40 174 € pour l'exercice 2024.

Le chiffre d'affaires hors taxes du Groupe s'élève à 25 459 588 €.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	117 950		20 310	
CORPORELLES		Terrains					
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
		Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers					
		Matériel de transport			900	12 776	
		Matériel de bureau & mobilier informatique				583	
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
			TOTAL	900		13 358	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence					
		Autres participations		2 742 300			
		Autres titres immobilisés					
		Prêts et autres immobilisations financières					
			TOTAL	2 742 300			
TOTAL GENERAL				2 861 150		33 668	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			138 260	
CORPORELLES		Terrains					
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					
		Matériel de transport					12 776
	Mat. bureau, inform., mobilier					1 483	
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
			TOTAL			14 258	
FINANCIERE		Particip. évaluées par mise en équivalence					
		Autres participations				2 742 300	
		Autres titres immobilisés					
		Prêts & autres immob. financières					
			TOTAL			2 742 300	
TOTAL GENERAL						2 894 818	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		57 569	16 795		74 364
TOTAL		57 569	16 795		74 364
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport		3 489		3 489
	Mat. bureau et informatiq., mob.	877	33		910
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		877	3 521		4 398
TOTAL GENERAL		58 446	20 316		78 762

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Primes de remboursement des obligations

--	--	--	--

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant attribution des résultats (c) (1U)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (r) (/)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (s) (/)	Montant des cautions et avais donnés par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (t) (1U)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (v) (1U)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (w)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SOGEDDA - 0 AUX BRYONS 33450 SAINT-LOUBES - 471202341	105 000	3 960 491	100,00	2 740 000	2 740 000			24 861 007	39 422	300 000
4BMK - 35 RUE XAINTRAILLES 33000 BORDEAUX - 825073836	1 000	283 515	90,00	900	900				204 667	117 000
3BRCK - 35 rue Xaintraillles 33000 BORDEAUX - 905203410	1 000	1 971 349	70,00	700	700				238 134	
2B-BOURG - 35 , rue Xaintraillles 33000 BORDEAUX - 980917611	1 000		70,00	700	700				-38 302	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

DOCUMENT
AU CONTINU
DU COMPTABLE
AUX COMPTES

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro STREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)	Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (b) (1U)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (/) (R)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (A)	Montant des cautions et avals donnés par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (1U)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (1U)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	121 398	121 398	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	90 295	90 295	
	Etat & autres	2 134	2 134	
	coll. publiques	90	90	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	303 272	303 272	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 153	2 153		
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		519 342	519 342	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	10 297
Autres créances	4 203
Disponibilités	
TOTAL	14 500

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	515,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice	8,00	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	523,00	10,00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	716	716		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	14 499	14 499		
Personnel & comptes rattachés	36 381	36 381		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	60 507	60 507		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	39 911	39 911		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	16 198	16 198		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	511 063	511 063		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	524	524		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	679 797	679 797		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	716
Emprunts et dettes financières divers	9 516
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 254
Dettes fiscales et sociales	64 859
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

81 344

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 147 434,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,38 %

Départ volontaire à 65 ans

Rotation lente

CCN n°3002

Le montant des indemnités de départ à la retraite ne figure pas dans les comptes annuels de la SAS FINANCIERE BSGM conformément aux possibilités offertes par l'article L.123-13 du Code de Commerce et l'avis n°00-A du 6 juillet 2000 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

La société FINANCIERE BSGM a cependant souscrit des contrats spécifiques pour l'ensemble de son personnel auprès de :

- SMABTP pour les salariés entrant dans la catégorie du personnel Cadres,

Les cotisations versées au cours de l'exercice auprès de ces organismes sont inscrites dans les comptes sociaux de la société.

**EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

3 rue Pierre et Marie Curie
Parc de Chavailles
33520 BRUGES
+33 (0)5 57 19 12 12
sagec@actheos.com
www.actheos.com

SAS FINANCIERE BSGM

11 CHEMIN DES BRYONS

33450 SAINT-LOUBES

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Signé par Frédéric BERTIN
Le 30/06/2025

ID: tx_AoPd76LBY58w

Signed with
Universign

Dossier suivi par Eric MARTAGEIX, Expert-Comptable D.P.L.E

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc

BILAN - ACTIF

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			% de l'actif	Valeurs au 31/12/23	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				2		2
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	138 260	74 364	63 896		60 381	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	14 258	4 398	9 860		23	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				81		90
Participations	2 742 300		2 742 300		2 742 300	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 894 818	78 762	2 816 056	83	2 802 704	92
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	45		45			
Créances				15		8
Clients (3)	111 100		111 100		92 119	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)	10 297		10 297		70 773	
Autres créances (3)	92 519		92 519		59 695	
Fournisseurs débiteurs	2 153		2 153		2 061	
Groupe et associés (3)	303 272		303 272		16 753	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	51 028		51 028	2	4 825	
Charges constatées d'avance (3)					2 594	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	570 414		570 414	17	248 820	8
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 465 232	78 762	3 386 470	100	3 051 523	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	% du passif	Valeurs au 31/12/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 230)	5 230		5 150	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	201 850	6	201 930	7
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		60		65
Réserve légale	750		750	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 039 258		1 993 828	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	459 585	14	465 430	15
SITUATION NETTE	2 706 673	80	2 667 088	87
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 706 673	80	2 667 088	87
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	716			
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	511 063	15	223 978	7
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	8 245		19 225	1
Fournisseurs, factures non parvenues	6 254		6 238	
Dettes fiscales et sociales	152 996	5	134 994	4
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	524			
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	679 797	20	384 436	13
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	3 386 470	100	3 051 523	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

679 797

384 436

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	572 121	100	614 479	100	-42 357	-7
Montant net du chiffre d'affaires	572 121	100	614 479	100	-42 357	-7
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 436	1	6 436	1		
Autres produits	27 726	5	26 484	4	1 241	5
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	606 283	106	647 399	105	-41 116	-6
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	148 839	26	166 070	27	-17 231	-10
Impôts, taxes et versements assimilés	16 603	3	12 956	2	3 647	28
Salaires et traitements	252 027	44	234 334	38	17 693	8
Charges sociales	109 812	19	100 730	16	9 082	9
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	20 316	4	11 221	2	9 095	81
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	624		17		607	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	548 221	96	525 329	85	22 892	4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	58 062	10	122 070	20	-64 008	-52
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	417 000	73	380 000	62	37 000	10
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 113	1	327		3 786	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	421 113	74	380 327	62	40 786	11
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	9 516	2	3 030		6 486	214
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	9 516	2	3 030		6 486	214
RÉSULTAT FINANCIER	411 598	72	377 297	61	34 301	9
RÉSULTAT COURANT avant impôts	469 659	82	499 367	81	-29 708	-6
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	30		518		-488	-94
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	30		518		-488	-94
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-30		-518		488	94
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	10 044	2	33 419	5	-23 375	-70
TOTAL DES PRODUITS	1 027 396	180	1 027 726	167	-330	
TOTAL DES CHARGES	567 811	99	562 296	92	5 515	1
Bénéfice ou Perte	459 585	80	465 430	76	-5 845	-1

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 3 386 469,92 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 459 585,35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/05/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

En date du 30/06/2024, le capital a été augmenté de 8 actions de 10 euros, acquises par le cadre dirigeant C. Canonne conformément au plan d'attribution gratuite d'actions signé le 30/06/2023.

Le capital social passe ainsi de 5 150 euros à 5 230 euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INTÉGRATION FISCALE : SOCIÉTÉ MÈRE

La société Financière BSGM est la holding tête de groupe qui est seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Le périmètre d'intégration du Groupe Financière BSGM comprend :

- la SAS SOGEDDA, société détenue à 100 % par la SAS FINANCIERE BSGM.

Compte tenue de cette situation, il est tenu compte des dispositions de l'article 223A du Code Général des Impôts relatives à l'intégration Fiscale.

Le résultat fiscal du Groupe FINANCIERE BGM s'élève à 40 174 € pour l'exercice 2024.

Le chiffre d'affaires hors taxes du Groupe s'élève à 25 459 588 €.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	117 950		20 310	
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
		Matériel de transport			12 776	
Matériel de bureau & mobilier informatique		900		583		
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL			900		13 358	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		2 742 300			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL			2 742 300			
TOTAL GENERAL			2 861 150		33 668	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			138 260	
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport			12 776	
Mat. bureau, inform., mobilier				1 483		
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL					14 258	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				2 742 300	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL					2 742 300	
TOTAL GENERAL					2 894 818	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		57 569	16 795		74 364
TOTAL		57 569	16 795		74 364
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport		3 489		3 489
	Mat. bureau et informatiq., mob.	877	33		910
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		877	3 521		4 398
TOTAL GENERAL		58 446	20 316		78 762

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Primes de remboursement des obligations

--	--	--	--

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant attribution des résultats (6) (1U)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (1U)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (1U)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SOGEDDA - 0 AUX BRYONS 33450 SAINT-LOUBES - 471202341	1 05 000	3 960 491	100,00	2 740 000	2 740 000			24 861 007	39 422	300 000
4BMK - 35 RUE XAINTRAILLES 33000 BORDEAUX - 825073836	1 000	283 515	90,00	900	900				204 667	117 000
3BRCK - 35 rue Xaintraillles 33000 BORDEAUX - 905203410	1 000	1 971 349	70,00	700	700				238 134	
2B-BOURG - 35 , rue Xaintraillles 33000 BORDEAUX - 980917611	1 000		70,00	700	700				-38 302	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B), en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients	121 398	121 398		
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	90 295	90 295		
	Etat & autres	2 134	2 134		
	coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés	90	90	
	Divers				
	Groupe et associés (2)	303 272	303 272		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 153	2 153			
Charges constatées d'avance					
TOTAUX		519 342	519 342		
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	10 297
Autres créances	4 203
Disponibilités	
TOTAL	14 500

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	515,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice	8,00	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	523,00	10,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	716	716		
Emprunts & dettes financiers divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	14 499	14 499		
Personnel & comptes rattachés	36 381	36 381		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	60 507	60 507		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	39 911	39 911		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	16 198	16 198		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	511 063	511 063		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	524	524		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	679 797	679 797		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	716
Emprunts et dettes financières divers	9 516
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 254
Dettes fiscales et sociales	64 859
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	81 344

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 147 434,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,38 %

Départ volontaire à 65 ans

Rotation lente

CCN n°3002

Le montant des indemnités de départ à la retraite ne figure pas dans les comptes annuels de la SAS FINANCIERE BSGM conformément aux possibilités offertes par l'article L.123-13 du Code de Commerce et l'avis n°00-A du 6 juillet 2000 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

La société FINANCIERE BSGM a cependant souscrit des contrats spécifiques pour l'ensemble de son personnel auprès de :

- SMABTP pour les salariés entrant dans la catégorie du personnel Cadres,

Les cotisations versées au cours de l'exercice auprès de ces organismes sont inscrites dans les comptes sociaux de la société.